

LE BOCASSE *Mag*



Bulletin d'informations municipales N°20 décembre 2022



Chers habitants du Bocasse,

Les fêtes de Noël approchent à grands pas. Depuis le dernier Bocasse Mag, de nombreux événements ont eu lieu. Je commencerai par la jeunesse. Avec 73 élèves inscrits, la rentrée scolaire a été animée. Les enseignants et le personnel communal œuvrent à l'encadrement de nos chérubins. Des petits diables parfois, nous l'avons bien constaté grâce à l'Asceb à Halloween !

J'avais l'honneur le 29 novembre dernier de présider le bureau de vote qui a permis d'élire le premier conseil municipal des enfants. Les six enfants brillamment élus seront porte-paroles de leurs camarades. Cette démarche renforce les échanges, la démocratie citoyenne locale. Merci aux enfants d'accepter cette belle aventure.

Nos aînés eux aussi ont retrouvé leur rythme habituel et de nombreuses activités sont partagées. Grâce à l'association « Joyeuses Rencontres », des sorties et de nombreux moments conviviaux ont été organisés.

La municipalité et le CCAS ont eu plaisir à convier les aînés au traditionnel repas de novembre. Jean Marie a fait chanter et danser les volontaires.

Une nouvelle association vient d'être créée : « Boc Anim - comité des fêtes ». Elle est constituée d'habitants et de membres du conseil municipal qui portent de nombreux projets à venir. Toutes mes félicitations, je salue leur enthousiasme ! La soirée jazz, ce premier événement, a été très appréciée.

La commune a la chance d'avoir ces diverses associations dynamiques. Merci à tous ces bénévoles qui contribuent au bien vivre ensemble tout au long de l'année.

Vous verrez dans les pages suivantes les différents projets et réalisations en cours : agrandissement de la garderie, travaux de l'église et travaux d'aménagement de la D6, Route de Clères.

Soucieux de limiter nos dépenses d'énergies, nous envisageons des travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments communaux. En cette période hivernale les gestes écocitoyens nous concernent tous.

Concernant le déploiement de la fibre, je vous demande encore un peu de patience. Seine Maritime Numérique qui a la compétence, a pris du retard et ne communique pas encore d'informations sur les délais de commercialisation et de raccordements finaux.

L'intercommunalité met en place Klaxit, un système de covoiturage subventionné, n'hésitez pas à l'utiliser et le faire savoir.

En attendant le plaisir de vous revoir pour les vœux de nouvelle année le vendredi 20 janvier prochain, je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Je garde une pensée pour les personnes dans la souffrance : les personnes isolées, les malades, les victimes de guerre, ...

Bonne lecture et prenez soin de vous !

Xavier Bertram

la Mairie

Horaires d'ouverture :

VENDREDI

de 16H00 à 18H00,

Possibilité de prendre rendez-vous :

Tél. 02 35 33 22 24

www.mairie-le-bocasse.fr

mairie-du-bocasse@orange.fr



Commune du Bocasse

Le conseil municipal



Procès-verbal du conseil municipal du 13 octobre 2022

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 6 octobre 2022, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 13 octobre 2022 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Étaient présents : Mme BELLIARD VALLEE - Mme DEPESTELE - Mme PAPILLON - Mme FOLIOT - Mme CELIKOVIC - M. GOURRE - M. PASTY LIGNY - M. GOIRAND - M. RADOUX - Mme BEAUPERE.

Étaient excusés : M. DUBOIS (pouvoir Mme BELLIARD-VALLÉE) - M. LAVATINE (pouvoir M. BERTRAM) - M. PAJOT.

Monsieur PASTY LIGNY est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 avril 2022.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Association comité des fêtes « Boc Anim » demande de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Monsieur le Maire remercie la présence de M. CRAQUELIN et propose d'étudier le point « Travaux d'aménagement de la D6 » de l'ordre du jour en 2^{ème} position.

REFORME DES REGLES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COLLECTIVITES

Vu l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1^{er} juillet 2022,

Vu l'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Monsieur le Maire indique que la réforme de la publicité des actes des collectivités, applicable au 1^{er} juillet 2022 pose le principe de la publication par voie électronique. Cependant les communes de moins de 3500 habitants bénéficient d'une dérogation, elles peuvent choisir par délibération les modalités de publicité, soit par affichage, soit par publication papier, soit par publication sous forme électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Bocasse, afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, Monsieur le Maire propose de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires :

- Publicité par affichage sur le panneau situé à l'extérieur de la mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA D6 ROUTE DE CLERES

Monsieur CRAQUELIN présente le projet d'aménagement de la D6 afin de permettre la mise en sécurité de la traverse de Bocasse. Le coût total de l'opération s'élève à 372 423.50 € HT, la part communale est estimée à 112 360.00 € HT plus 40 000 € HT de frais d'étude. Après étude du projet, des adaptations seraient possibles, le programme pourrait être réalisé par tranche. Il est nécessaire de prendre en compte le coût de l'enfouissement des réseaux estimé à 76 389 € HT. Le conseil municipal souhaite reporter la décision à une prochaine réunion et étudier une solution alternative sans effacement de réseau.

SDE 76 TRANSFERT DE COMPETENCE « INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES »

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif au transfert de la compétence « Infrastructure de charge pour les véhicules électriques et hybrides » au SDE 76, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le transfert de la compétence communale « infrastructure de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) », au SDE76 pour la poursuite de la mise en place d'un service comprenant la création, l'exploitation, et la maintenance de l'infrastructure de recharge nécessaire à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat de l'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de recharge.
- Accepte les conditions techniques, administratives et financières de l'exercice de cette compétence, telles qu'elles figurent dans la délibération fixant les subventions du SDE76.
- Autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence IRVE, et à la mise en œuvre du projet.

BUDGET VIREMENT DE CREDIT

Afin de permettre la mise en recouvrement d'un titre de cantine de l'année 2019 réglé partiellement, il est nécessaire d'émettre un mandat au compte 673 pour un montant de 51 €, un nouveau titre sera alors établi sur l'exercice 2022. Pour permettre cette opération il est nécessaire de procéder à un virement de crédit comme suit :

- 022 dépenses imprévues - 51.00 €
- 673 titres annulés + 51.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la décision proposée.

TARIF CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que le tarif du repas de cantine n'a pas évolué depuis 2018, actuellement 3.40 €. En raison des augmentations du prestataire, de l'énergie et des coûts salariaux, Monsieur le Maire propose une augmentation du tarif. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer le tarif du repas à 3.70 € à compter du 1^{er} novembre 2022.

GARDERIE PERISCOLAIRE MODIFICATION DU REGLEMENT

Monsieur le Maire rappelle les modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire, le tarif est actuellement de 1.20 € soit 1 ticket par ½ heure. Depuis la rentrée scolaire il a été constaté une augmentation des effectifs. Pour permettre l'accueil des enfants dans de bonnes conditions le personnel encadrant a été doublé de 16 h 30 à 17 h 00, créneau sur lequel le goûter est distribué. Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif sur cette tranche horaire et de passer à 2 tickets soit 2.40 €. Le reste du règlement n'est pas modifié, le coût du ticket reste inchangé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ce changement du règlement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – DESIGNATION DU COORDONATEUR RECRUTEMENT DES AGENTS ENQUETEURS

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit organiser au titre de l'année 2023 les opérations de recensement de la population. A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et fixer les taux de vacation retenus pour la rémunération de l'agent recenseur. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à désigner l'agent coordonnateur.
- De fixer à un le nombre d'agent recenseur nécessaire au besoin de la collectivité.
- De fixer les taux de vacations attribuables à l'agent recenseur à :

- 0.99 € le bulletin individuel
- 0.52 € la feuille de logement

ASSOCIATION BOC ANIM DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la création d'une nouvelle association, comité des fêtes « Boc Anim » composé de six membres dont trois conseillers municipaux. Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel pour les manifestations à venir et une demande de subvention exceptionnelle de 2 700 €.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à la majorité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à Boc Anim. Un virement de crédit sera effectué pour permettre la réalisation de cette opération :

- 022 dépenses imprévues - 2 000.00 €
- 6574 subventions aux associations + 2 000.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Travaux clocher église

Une réunion de fin de chantier a eu lieu le 4 octobre avec réserves. Un constat d'huissier a été réalisé à la demande de la commune.

Garderie périscolaire

Une consultation d'architectes est en cours pour une extension.

Manifestations à venir

- 6 novembre repas des aînés
- 11 novembre commémoration de l'armistice
- 19 novembre soirée apéro jazz Boc Anim
- 16 décembre marché de Noël

Demande d'une étudiante pour une aide financière pour ses études Erasmus. Il n'est pas prévu d'aide pour cette demande.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ prochain en retraite de Mme PERROT.

M. GOURRE fait la synthèse d'une réunion d'échanges entre plusieurs élus sur le projet éolien de Saint-Ouen-du-Breuil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 00.

Conseil municipal des enfants

Le 29 novembre s'est tenu pour la première fois l'élection du conseil municipal des enfants (CME). Après une semaine de campagne les enfants de l'école Fertel se sont rendus aux urnes dans la salle de la mairie. Les élections se sont déroulées en présence de Mr Le Maire Xavier Bertram, de Mme Belliard-Vallée adjointe, de Mr Goirand conseiller municipal, de Mr Hartel Président du club des Aînés, et des enseignants.

Ont été élus :



Ont été élus :

Pour le CM2 LEA MAILLET, NOEMIE HINFRAY

Pour le CM1 LILLY CASTEL, LOUISE OSMONT

Pour le CE2 ARMANCE JUE, ILLYES ORONA.

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.
Une écharpe tricolore leur a été remise.

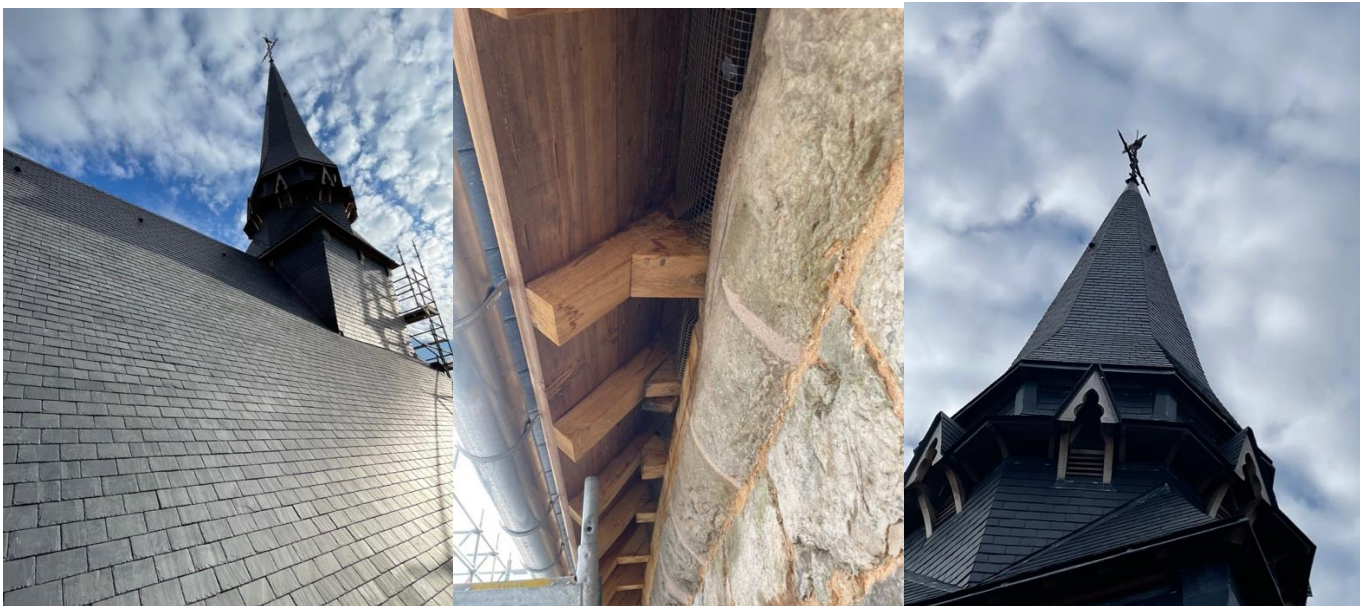
Les travaux dans notre village

L'église Notre Dame de l'assomption

Comme vous avez pu le constater, notre église à retrouver sa splendeur d'antan depuis qu'elle a été dépouillée de ses échafaudages.

Il y a encore du chemin à faire avant de pouvoir la réouvrir au public. En effet la 2^{ème} tranche des travaux va débuter d'ici quelques temps.

Il s'agira de refaire la voute au niveau de la nef et de refaire entièrement la couverture du chœur.



Aménagement de la D6

Dans un souci de réguler la vitesse et renforcer la sécurité, Route de Clères, la commune étudie les différents aménagements proposés par la DDR et un bureau d'étude.

Garderie

Les travaux d'agrandissement de la garderie sont toujours d'actualité. Nous étudions à l'heure actuelle les différents devis proposés par les entrepreneurs.



Nos écoliers

Eco rando septembre 2022

Toute l'école est allée ramasser les déchets dans le village dans le cadre de la journée

« **Nettoyons** la nature ».

Équipés de gants et de chasubles afin de se protéger et d'être visibles, les enfants ont fait la chasse aux déchets, et comme chaque année malheureusement la récolte a été fructueuse. C'est un bon moyen de sensibiliser les enfants mais aussi les familles à l'environnement.

La classe de maternelle s'est occupée des alentours de l'école et de l'espace Boval .

Les plus grands ainsi que l'UEE ont marché plus longtemps et sont allés faire 7 km.

Chaque année nous pouvons remarquer que les alentours de l'école et le petit boudrome sont minés de mégots de cigarettes et autres déchets du quotidien tels que des mouchoirs en papier, des emballages de sandwichs. Quel dommage alors que ces espaces sont aménagés pour y passer de bons moments !

La route le long de la forêt semble aussi être un espace où les conducteurs lancent leurs canettes et bouteilles en verre comme si ce n'était pas grave !!!!

Les élèves sont toujours aussi étonnés de trouver autant de choses à ramasser.

Un trognon de pomme a besoin de 6 mois pour se décomposer / un mouchoir en papier ou du papier toilettes se décomposent en 3 mois / un chewing-gum 5 ans / une canette de boisson 10 à 100 ans un mégot de cigarette 12 ans !!!

Alors à nous chaque jour de bien ramasser nos déchets et de ne pas prendre la nature pour une poubelle. Merci.



Juillet 2022

La situation étant plus clémente, les élèves et les enseignantes de l'école ont proposé un spectacle aux familles et aux élus.

C'est à l'espace Boval que les élèves ont présentés leurs chants, de l'expression corporelle et de la danse. C'est aussi le moment pour Mr le maire et une de ses adjointes de féliciter les élèves de CM2 qui iront l'an prochain au collège en leur offrant un dictionnaire. Les élèves de l'UEE sortants ont aussi été récompensés (certains iront à l'UEE collège et retrouveront ainsi leurs camarades de l'école et d'autres poursuivront leur scolarité à l'IME). Une belle soirée de partage avec un petit verre offert par l'ASCEB.



Fête de la musique à l'IME Dominique Lefort à Mont Cauvaire

Depuis le temps que les élèves du Bocasse devaient participer à la fête de la musique c'est enfin possible !

Depuis 4 ans que les élèves de l'IME sont scolarisés à l'école Fertel dans le cadre d'une unité d'enseignement externalisée c'est la 1^{ère} fois que tous ont pu se présenter sur la scène de la fête de la musique de l'AMER.

Courageusement les élèves du Bocasse sont venus à pied rejoindre leurs camarades à l'IME. Ils ont partagé un pique-nique puis ils ont chanté. Petits et grands étaient très heureux de se retrouver dans le grand parc de l'IME. Pour une fois la découverte était pour les élèves du Bocasse.



Une grande parade a ouvert ce moment festif emmenant le public vers la scène et donnant ainsi le ton de la journée.

Avec joie et beaucoup d'émotion ils ont présentés des chants et de l'expression corporelle préparés à l'école depuis plusieurs mois. Ils ont été acclamés par le public (adultes et enfants en situation de handicap de nombreux établissements).

Encore un bon moment entre l'école et l'IME. D'autant que d'anciens élèves de l'UEE ont retrouvés des amis de l'école : des retrouvailles joyeuses. Les élèves ont été agréablement surpris par l'ambiance très festive et conviviale de cette journée.



COLORIAGE



L'ASCEB MAG

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ÉCOLE DU BOCASSE



Samedi 29 octobre, Ramassage de bonbons dans le village pour Halloween
suivi d'un goûter partagé à la salle Boval

Merci aux parents, aux habitants et aux petits monstres déguisés !

Bonne Humeur et Soleil étaient de la partie



Merci à tous pour votre participation à la vente de
sapins de Noël et des grilles de Noël au profit d'un
voyage scolaire pour tous les enfants de l'école

Nous vous invitons au **Marché de Noël**
Vendredi 16 Décembre de 16h à 20h
à l'Espace Boval



Exposants locaux, Ateliers créatifs, Photo avec le Père Noël, Conte de Noël
Buvette, Pesée de panier garni et c..



N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook Asceb Asceb et à nous contacter à

asceb76690@gmail.com

Club Joyeuses Rencontres

Le bilan de l'année du club est positif. Les rencontres mensuelles ont commencé timidement en janvier. Les esprits étant marqués par le coronavirus. Peu à peu le désir de se voir étant le plus fort, nous avons fait le choix de nous retrouver soit pour les jeux le 1er jeudi du mois, le voyage annuel, les repas, la marche chaque mardi où deux groupes de marcheurs empruntent les routes et chemins de Bocasse et des environs. Seule la pluie au départ nous freine.

Le restaurant d'application Georges Baptiste de Canteleu ne fonctionnant pas cette année nous avons été accueillis récemment au restaurant du golf de BOSC GUERARD et par beau temps.

Nous terminerons cette année par la collation soupante chère à nos adhérents.

Le club Joyeuses Rencontres souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous rappelons que les nouveaux adhérents sont les bienvenus au Club.

LE BUREAU

Repas des Aînés



Dimanche 6 novembre 2022 s'est tenu à l'espace Boval le traditionnel repas des aînés. 58 personnes étaient présentes. Mr le Maire à souhaiter la bienvenue à Mme Caté nouvelle arrivée.

Cette année le repas a été animé musicalement par Mr Bocquel et très apprécié des participants. Ils ont ainsi pu faire quelques pas de danse sur la piste.

Une nouveauté à reconduire

25 juin 2022 Fête du village

- Mon premier : des jeux pour les enfants,
- Mon deuxième : un apéritif offert par la mairie, une exposition de voitures de collection,
- Mon troisième : un blind test pour générer une belle ambiance festive, des chansons entonnées par la centaine de participants,
- Mon tout : une très belle assemblée de villageois autour du feu de la Saint Jean.



Octobre 2022 création du comité des fêtes du village



Quatorze personnes forment Boc'Anim : le président : Thierry Goirand, Vice-président : Philippe Garcia, secrétaire : David Dufossé et son adjointe Tiffany Lambert, trésorier : Christophe Pasty-Ligny et son adjointe Sylvie Depestele, sont épaulés par huit membres actifs.

Planning prévisionnel :

- **26 mars** : organisation d'un loto
- 2 avril : Rallye pédestre
- 24 juin : fête du village

D'autres projets d'animation sont en cours de préparation, vous en serez informés prochainement.

Samedi 19 novembre Concert live Jazz Bossa Nova Blues



Cette soirée constituait une soirée inaugurale pour le jeune comité des fêtes. L'événement a réuni 130 personnes. Un quartet de jazzmen a interprété tout au long de la soirée différentes compositions. Chaque table était identifiée par le nom d'un artiste de jazz réputé.

Plusieurs entractes, sur fond musicale de chanteuses de jazz célèbres, ont eu lieu pour permettre aux participants de profiter d'un apéritif dinatoire servi par l'équipe de Boc'Anim. Des retours d'un public très satisfait nous encouragent à annoncer une nouvelle soirée musicale pour novembre 2023.



État Civil

Nouveau-nés du Bocasse

MEURY Lenny né le 11/08/22

LE FRIEC Robin né le 24/08/22

LE DOUX Gaspard né le 11/10/22

BURETTE LOUARD Elena née le 17/10/22

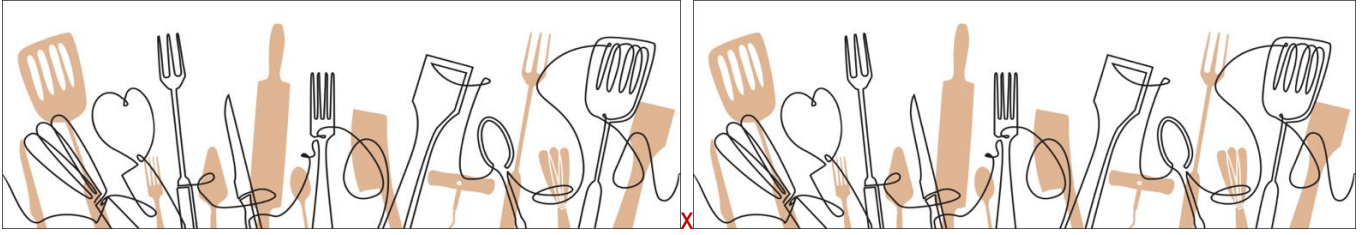
HAMEL Joris né le 29/11/22

Vive les mariés

BARABE Christophe/HAMEL Angélique le 09/07/22

LECORNU José/LAUME Eliane le 03/09/22

La recette de Julien



Sablés moelleux aux épices de Noël 🌲

Ingrédients:

330 g de farine de blé (T55)

100 g de beurre (froid)

1 c. à soupe mélange d'épices (gingembre/
cannelle)

1 c. à café de bicarbonate de soude
alimentaire

115 g de sucre en poudre

1 oeuf(s)

1 pincée de sel

75 g de miel (doux comme de l'acacia ou miel
de fleur)

1 blanc(s) d'oeuf(s)

150 g de sucre glace

A noter dans vos agendas



19 janvier : début du recensement

20 janvier : Vœux du Maire

26 mars : Loto

2 avril : Rallye pédestre

24 juin : Fête du village



Notre village et son histoire

Les soldats oubliés du Bocasse :

Le monument qui s'élève au centre du village porte fièrement les 19 noms des Bocassiens sacrifiés lors des deux grands conflits mondiaux. Nous commémorons humblement leur esprit de résistance et leur tempérament héroïque chaque année, avec les souvenirs de l'armistice de 1918 et de la paix de 1945. Cependant, Le Bocasse eut d'autres enfants courageux qui portèrent les armes pour la France, bien antérieurement au XXème siècle, et tous furent oubliés. Loin de moi l'idée de faire de l'ombre à ceux que nous célébrons de nos jours, c'est plutôt par souci d'équité que leurs parcours vont vous être présentés, pour qu'une trace d'eux demeurent au-delà d'un simple nom sur un vieux papier. Je précise toutefois que la liste qui va suivre n'est pas exhaustive ; des noms manquent probablement. Le dépouillement de centaines de registres et de papiers militaires reste à faire et révélera peut-être à l'avenir d'autres noms de Bocassiens au cœur de l'Histoire.

Ancien Régime (av. 1791) :

Pour cette période pourtant longue, seulement quatre Bocassiens ont été cités à ce jour. Ceci s'explique par le fait que la conscription n'existait pas et que le recrutement n'avait rien de systématique. Chaque capitaine de compagnie disposait d'une bourse du roi pour convaincre les sujets de s'engager. Les villes étaient donc plus pourvoyeuses d'hommes que les campagnes. Cependant, l'arrivée de l'hiver, synonyme de pauvreté pour beaucoup, était le moment le plus propice pour l'enrôlement. De plus, même si la majorité des capitaines ne changeait pas de province pour les recrutements, parfois, les armées les mieux financées recrutaient aux quatre coins de France. **André DOR**, enrôlé en 1699 et surnommé « La Feuillade », intègre ainsi le régiment dit *d'Aginois* et rencontre des recrues de la région de Reims, de Bordeaux, d'Orléans, ... Nous ne connaissons pas sa date de fin de service mais il est fort probable qu'il ait combattu en Belgique actuelle dans le cadre de la guerre de Succession d'Espagne, opposant le camp français, soucieux d'installer un Bourbon sur le trône d'Espagne, et le camp des Habsbourg, dynastie régnante en Espagne et en Allemagne actuelle. Un autre Bocassien a combattu, cette fois de manière certaine, pour le même conflit, **Jean LEFEBURE** surnommé « La Ramée » (deux surnoms très arborisés, en lien avec l'étymologie du *Bosc-asse* ?). Ce dernier était au régiment *de La Londe* et fut envoyé en Belgique et en Alsace. Même après la fin de la guerre en 1714, Jean LEFEBURE continuera sa carrière dans l'armée encore pendant 26 ans. Il est forcé de prendre sa retraite en 1726 à cause de problèmes de vue, peu après avoir intégré le régiment dit *de Vermandois* (du nom de la province centrée sur Saint-Quentin dans l'Aisne). Il ne rentre pourtant pas à son Valmartin natal et finira sa vie catégorisé comme invalide à l'hôpital de l'île de Ré, en 1747.

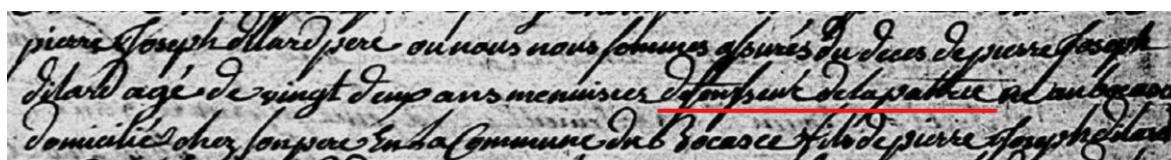
Le troisième Bocassien, **Jean THIOLE** surnommé Dubocage par déformation, s'engagea vers 1742 au régiment renommé *de Touraine* et connu alors possiblement Jean THUREL (1699-1807), le plus vieux soldat de l'histoire de France ayant servi 75 ans dans l'armée active. Malheureusement, cela ne dura pas longtemps puisque par la guerre de Succession d'Autriche, découlant de l'instabilité européenne provoquée par la montée d'une reine, Marie-Thérèse, au pouvoir en Allemagne, il périt rapidement. En effet, marqué « mort en 1743 » sur sa fiche matricule, c'est probablement lors de la défaite française à Dettingen, le 27 juin 1743, que Jean Thiole trouva la mort avec environ 3 000 autres Français. Au lendemain de cette guerre, la majorité des armées ayant combattu sont dissoutes par souci d'économie. Cependant, le roi Louis XV décida de conserver les plus vaillants et de les intégrer au nouveau régiment des grenadiers de France. Parmi ceux rassemblés à Gisors, nous trouvons donc **Charles DUBOCQ** dit La Fontaine, recruté en 1752. Aucun papier n'a été trouvé indiquant son parcours antérieur mais une circulaire royale du 20 mars 1750 concernant le nouveau régiment qu'il intègre confirme les excellentes aptitudes militaires du Bocassien : « *C'est une distinction et un honneur que le Roy a voulu faire à ses grenadiers Royaux que de les*

admettre dans un corps tel que celui des grenadiers de France, formé de l'élite de ses troupes. » Rien n'est précisé pour la suite de son parcours.



Révolution (1791 - 1804) :

A présent, gardons le fusil à baïonnette mais troquons désormais les tenues des armées royales pour les uniformes bleus des révolutionnaires. La Révolution qui débute en 1789 bouleverse profondément dans tous ses systèmes, y compris celui militaire. Désormais, être citoyen implique d'avoir des devoirs civiques, dont celui de protection de la Nation. Chaque Français est ainsi susceptible d'aller combattre sur le front à la demande de l'Etat. Durant la première partie de la Révolution, jusqu'en 1793, le recrutement reste toutefois basé sur le volontariat, préférant susciter l'idéal républicain galvanisant. On compte alors 200 000 soldats volontaires en France avec parmi eux, **Pierre Joseph DILARD**, soldat au bataillon des volontaires de la Seine-Inférieure (ancien nom de notre département). Il décède au Bocasse, dans la maison de son père, en « défenseur de la patrie au Bocasse » âgé de 22 ans, en novembre 1794. Cette mention précisée alors qu'il était de retour à la vie civile correspond au statut de vétéran. Ainsi, les soldats de la Révolution rentrant du front bien souvent meurtris étaient érigés en figures héroïques locales et leurs exemples étaient enseignés dans les nouvelles écoles communales disséminées dans le département.



Acte de décès avec mention « défenseur de la patrie »

Cependant, l'armée avait tendance à manquer d'effectif après 1792 et la République décréta en conséquence la levée en masse en mars 1793, l'obligation de servir remplaçant peu à peu le volontariat. L'armée française fut ainsi constituée d'environ 800 000 hommes et employée à la protection des frontières. Cet enrôlement à grande échelle est toutefois mal vécu par le monde paysan, ne pouvant plus exploiter efficacement les fermes. Au Bocasse, deux noms de jeunes soldats issus de la levée nous sont parvenus : **Nicolas Barnabé VAUCHEL** et **Antoine ROUSSEL**, du 1^{er} régiment d'infanterie. Le premier enchaîne les victoires militaires de Arlon (Belgique) et de Tourcoing (Nord) en avril et mai 1794. Il est blessé lors d'une possible escarmouche avec les forces coalisées alors que le régiment est en déplacement en Belgique, et Nicolas Vauchel rentre en soin à l'hôpital de la République de Lille le 10 juin. Il y décède dix jours plus tard du fait des conditions de vie très spartiates du lieu. Le deuxième, Antoine Roussel, lui survit un peu plus et est acteur de la victoire décisive à la bataille de Fleurus du 26 juin 1794, qui permet de rattacher la Belgique à la France. Le 1^{er} régiment d'infanterie se dirige ensuite vers l'Allemagne après la bataille remportée de Sprimont du 18 septembre, mais, à partir de là, Antoine Roussel obtient le droit de rentrer au Bocasse. Il entame donc son périple de retour sans assistance et malheureusement, en octobre, il est recueilli à l'hôpital de la Fraternité de Meaux (Seine-et-Marne) et y meurt « d'épuisement général » le 26 sans avoir revu son village natal.

Louis DELAHAY, chasseur à pied à la 20^{ème} demi-brigade d'infanterie légère, meurt lui-aussi sur son périple. En effet, sur le point de rejoindre l'armée d'Italie pour une campagne, il entre à l'hôpital civil et militaire

d'Avignon le 16 janvier 1799. Il y reste plus de 5 mois sans qu'on en connaisse la raison avant de mourir le 27 juin de la même année.

Premier Empire (1804 - 1814) :

En 1804, et après s'être imposé par son talent militaire, Napoléon Bonaparte se sacre Empereur. La très large étendue de pouvoirs qu'il se confère lui permet notamment de réformer l'organisation des troupes françaises, créant ainsi la Grande Armée qui comptera jusqu'à 980 000 hommes au maximum. Pour cette période, seulement treize Bocassiens sont recensés. Il y en eut pourtant bien plus qui ne nous sont pas encore parvenus puisque, par exemple, la justice de paix de Clères précise que pour l'année 1804, quatre conscrits viennent du Bocasse et deux de Valmartin, et, a priori, aucun de cette classe n'est présenté ici.

En termes de réformes militaires, Napoléon Ier renforce notamment les bataillons du train servant à assurer plus efficacement la logistique matérielle des troupes, chose qui, avant, était confiée à des charretiers privés parfois peu fiables. Servait alors à cette arme, **Jean Baptiste Joseph LANGLOIS**, au 1^{er} bataillon du Train d'artillerie. On ne connaît pas sa date d'enrôlement, juste celle de sa mort. Unité très mobile, cela le forçait à se déplacer en quasi-permanence pour assurer, dans ce cas précis, le ravitaillement en munitions et en canons en Belgique. La fatigue et la confrontation aux variations météorologiques font que Jean Baptiste Langlois tombe malade et meurt de la grippe à l'hôpital militaire de Lille le 4 mai 1805, à 18 ans. La même année, c'est **Pierre Jean Baptiste NOËL** qui est appelé au service. Jeune homme de 20 ans mesurant 1m66, il est choisi pour être dans l'armée active sans qu'on ne connaisse la suite de son parcours.

En 1805 est engagé aussi **Jean Baptiste PIMONT**, à 21 ans. Blond aux yeux bleus, de bonne taille (1m70) et au teint coloré mais marqué de petite vérole, il sera bon soldat jusqu'en 1809, date à laquelle on le retrouve grenadier au 57^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Tout comme pour les grenadiers royaux, ceux de l'empire étaient les soldats d'élite des régiments. Il participe donc à la campagne glorieuse d'Autriche qui assure l'hégémonie française en Europe. Il parvient notamment, avec son régiment seul, à défaire six régiments autrichiens à la bataille de Tann (Allemagne) du 19 avril 1809. Il traverse ainsi la Bavière, d'Abensberg à Ratisbonne, en connaissant victoires et succès militaires. Ce n'est qu'aux portes de Vienne, en Autriche, qu'il vit la première défaite de Napoléon, à Essling, le 22 mai. Cependant, sa participation à la bataille célèbre de Wagram, le 6 juillet, qui abat la Cinquième Coalition balaye vite cette ombre à son tableau d'honneur. Jean Baptiste Pimont tombe malheureusement malade ou est blessé au moment où les Français occupent Vienne et s'éteint le 15 novembre 1809, à l'hôpital improvisé dit de la *caserne hongroise*. Ce bâtiment était, selon les rapports médicaux de cette année-là, « peu chauffé ». De plus, et pour ne rien arranger, les blessés et les malades avaient « à souffrir du froid très intense à cette époque », obligeant ces derniers à faire « usage d'une assez grande quantité d'eau-de-vie ».

Deux ans auparavant, un autre Bocassien décéda en Autriche. En effet, le 7^{ème} régiment d'infanterie de ligne venait d'installer sa garnison à Braunau am Inn arrivant du Piémont italien, quand **Pierre Nicolas BIGOT** fut pris de « marasmes », autre nom pour évoquer des diarrhées chroniques. Encore une fois du fait de la maladie, aussi meurtrière que les combats, il s'éteint le 19 juillet 1807 par suite de dénutrition. Même lorsqu'un soldat arrivait à rentrer chez lui après avoir survécu à ces conditions souvent terribles, son espérance de vie s'en trouvait fortement réduite. Le cas de **Louis Jacques DELAHAYS**, renvoyé au Bocasse pour blessure, mort chez son père en vétéran de 24 ans, en est un des exemples. Après la fin du Premier Empire, aucun survivant de notre village ne vécut d'ailleurs bien longtemps. On ne trouve qu'un Bocassien d'adoption, **Jean Baptiste Médard GAILLON** (1785-1860), du 27^{ème} régiment d'infanterie de ligne né à Beautot, décoré de la médaille de Sainte-Hélène. Cette dernière créée en 1857 par Napoléon III était alors décernée après enquête à ceux ayant combattu entre 1792 et 1815. Le couple Delahays, déjà endeuillé par la perte de deux fils, en perd un troisième âgé de 20 ans, **Guillaume Patrice**, chasseur d'un 2^{ème} bataillon auxiliaire. Il décède de blessures à l'hôpital de Léon (Espagne) le 17 septembre 1810, après avoir bataillé aux environs contre des indépendantistes espagnols aidés par les Britanniques.

En 1812 débute la campagne de Russie signant le début de la fin de l'Empire. **Vincent André Prosper GOUBERT**, fusilier du 17^{ème} régiment d'infanterie, ne la connaîtra pas puisqu'en cours de route, il est atteint de fièvre, le forçant à être hospitalisé à Lübeck (Allemagne). Il y meurt le 11 février 1812, âgé de 20 ans. Deux autres Bocassiens eurent la malchance de connaître les horreurs de cette campagne, **Antoine Boniface HUET**, soldat de 21 ans et d'1m65, et **Jean Baptiste DUPEL**, soldat de 20 ans et d'1m66, tous deux au 17^{ème} régiment d'infanterie. Comme *Le Colonel Chabert* de Balzac, ils furent présumés morts ou prisonniers de

guerre. Ces deux malheureux ont alors sûrement succombé sur les champs de bataille de Smolensk, de Krasnoï, dans le froid mortel ou par manque de nourriture, comme tant d'autres lors de la retraite qui forma une file de deux kilomètres d'hommes harassés, brisés.

cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>bruns</i> Cheveux	départ. d. <i>de la Seine inférieure</i>		
N.° <i>1732</i>	Arrivé au Corps le <i>16</i> <i>mai</i> an <i>1811</i>		<i>Designé à l'expédition de Russie (1812)</i> <i>Classe des Soldats le 15 Mars 1811. Comme jeune</i> <i>Meurt par suite de la Campagne de 1812.</i>
<i>Huet</i>	Conscrit de l'an <i>1811</i>		
fils d. <i>Antoine et de Catherine Allou</i>	<i>Journaliste</i>		
né le <i>4</i> <i>Mai</i> 1791. à <i>Palomatin</i>			
canton d. <i>de Cléva</i>			
département d. <i>de la Seine inférieure</i>			
taille d'un mètre <i>58</i> centimètres,			
visage <i>ovale</i> front <i>bas</i>	Son domicile, à l'époque de son entrée au service, était		
yeux <i>gris</i> nez <i>droit</i>	à <i>Palomatin</i>		
bouche <i>propre</i> menton <i>grand</i>	départ. d. <i>de la Seine inférieure</i>		
cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>bruns</i>			

Matricule de Huet avec mention « présumé prisonnier de guerre »

Dès lors, tout s'accélère. L'Empereur joue son va-tout et la pression s'accroît sur l'armée française, alors que les coalisés reprennent du terrain et s'approchent de la capitale. **Jacques Pierre Théodore CARON**, soldat d'1m63 du 17^{ème} régiment de nouveau, est enrôlé en décembre 1812 et échappe donc à la retraite de Russie. Cependant, il est tué sur le champ de bataille de Dresde, en Allemagne, le 27 août 1813, à 20 ans, alors que Napoléon gagne pour l'une des dernières fois avant la débâcle impériale. En 1814, la Coalition atteint notamment Metz, place forte du repli. La ville résistera sans céder de janvier à avril, grâce notamment au sacrifice du Bocassien **Jacques Guillaume Cyprien VALLER**, 22 ans, qui assurait le ravitaillement dans des conditions extrêmes, entre hiver rigoureux et épidémie de typhus. Il succombe à la fièvre le 14 janvier 1814. Anvers (Belgique) reste un port important de l'Empire et subit aussi un siège de janvier à avril, sans céder jusqu'à l'abdication impériale. Un autre Bocassien participe à cette résistance héroïque, le plus jeune de nos soldats recensés, **Pierre Aimable Simon DUFORESTEL**, au 13^{ème} régiment de tirailleurs de la garde, âgé de 17 ans. Ce brave volontaire avait menti sur son âge, prétextant avoir 20 ans, pour pouvoir aller sauver l'Empire. Il meurt à l'hôpital maritime de la ville le 23 janvier 1814. Enfin, le dernier Bocassien à **citer**, **Jean Martin DELALONDE**, fut un soldat de 18 ans au 75^{ème} puis au 56^{ème} régiment d'Infanterie. Il participe à l'ultime sursaut français à Montereau (Seine-et-Marne) le 18 février 1814, mais il y tombe malade et meurt une semaine plus tard à Commercy alors que son régiment arrive dans la Meuse. Napoléon abdique le 11 avril et est exilé une première fois sur l'île d'Elbe, mettant ainsi fin au Premier Empire. Certains reconnaîtront peut-être des noms, d'eux-mêmes ou de leurs aïeux parmi ceux cités, pouvant ainsi révéler une histoire familiale et sortant ces braves Bocassiens de l'oubli.

Liste chronologique par dates de service :

1. **André DOR La Feuillade** (1699 - ??) Régiment d'Aginois
2. **Jean LEFEBURE La Ramée** (c. 1702 – 03/10/1726) Régiment de la Londe, du Vermandois
3. **Jean THIOLE Dubocage** (c. 1742 – c. 05/1743) Régiment de Touraine
4. **Charles DUBOCQ La Fontaine** (08/04/1752 – ??) Régiment de grenadiers de Gisors
5. **Nicolas Barnabé VAUCHEL** (c. 04/1794 – 20/06/1794)
6. **Antoine ROUSSEL** (?? – 26/10/1794)
7. **Pierre Joseph DILARD** (?? – 25/11/1794)
8. **Louis DELAHAY** (?? – 27/06/1799)
9. **Jean Baptiste Joseph LANGLOIS** (?? – 04/05/1805)
10. **Jean Baptiste PIMONT** (1805 – 15/11/1809)
11. **Pierre Jean Baptiste NOËL** (25/02/1805 – ??)
12. **Jean Baptiste Médard GAILLON** (c. 10/1805 – 1806 – médaillé de Sainte-Hélène) né à Beautot, résidant au Bocasse en 1857
13. **Pierre Nicolas BIGOT** (?? – 19/07/1807)
14. **Guillaume Patrice DELAHAYS** (c. 1808 – 17/09/1810)
15. **Louis Jacques DELAHAYS** (?? - 25/03/1808)
16. **Vincent André Prosper GOUBERT** (16/04/1811 – 11/02/1812)

- 17. **Antoine Boniface HUET** (16/04/1811 – c. 1812)
- 18. **Jean Baptiste DUPEL** (02/04/1811 – c. 1812)
- 19. **Jacques Pierre Théodore CARON** (03/12/1812 – c. 1813)
- 20. **Jacques Guillaume Cyrien VALLER** (c. 1813 – 14/01/1814)
- 21. **Jean Martin DELALONDE** (02/12/1813 – 26/02/1814)
- 22. **Pierre Aimable Simon DUFORESTEL** (c. 10/1813 – 23/01/1814)

Liste des réformés par date d'examen :

- 1. **Jean Baptiste Pierre SEBIRE** (1804, exostose à la partie supérieure, interne du fémur gauche)
- 2. **Pierre Pascal ROUSSEL** (1804, surdité et épilepsie)
- 3. **Parfait Armand LE SAGE** (1804, nodules aux phalanges des pieds)

Mathieu Ferrand, licencié ès Histoire




Mots mêlés de Noël

(mots cachés à l'horizontal, à la verticale et en diagonal)

Liste de mots:

- NOEL
- SAPIN
- CADEAU
- BOUGE
- TRAINEAU
- CHEMINEE
- GURLANDE
- LUTIN
- KENNE
- NEIGE
- COURONNE
- ROUGE
- BONNET
- CLOCHES
- ETOLE
- FLOCON
- DECORATION
- FETE





```

M D
E E
K T C Y
L O O N
O B I R E G
G C L A I C
T G C A D E A U K E T G H T K U H H X F
R S C B Z G B O U G I E E Z M R O U G E
E A O I G U O R W O N M C L T I K F
N P U W K I N H N N I L H G M R
N I R M H R N X C N O K F I
E N O E B L E J E C W L
N O E L N L S A T E H L O J
G L S U G N G N N H E U C D
S R T R A I N E A U D S T O F S
M N U W G B X K X E I N E E
H U W K G F S I Z N H T L R
U Q R L F Y C E H P
C E H V B L Z M
A Y G A
            
```









Les numéros et contacts utiles

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Toutes URGENCES 112 (Europe)

URGENCES MEDICALES		NUMEROS UTILES	
SOS Médecin	02.33.01.58.52	École du Bocasse	02.35.33.11.07
Médecin de garde	116-117	Curé : Abbé Michel Patenotte	02.35.74.57.56
Pharmacie de garde	32-37		06.47.98.01.56
Dentiste de permanence	02.35.15.81.27	Inter Caux Vexin	02.32.93.91.13
Centre antipoison	02.41.48.21.21	Gendarmerie Montville	02.35.33.71.85
		Trésor public Montville	02.35.33.71.62

Pour vous accompagner

CCAS Centre Communal d'action sociale

Prendre RDV en mairie de Bocasse

02.35.33.22.24

Centre Médico-social

2A rue des Déportés 76710 Montville

02.35.33.76.89 Fax : 02.35.33.45.10

Assistante sociale

RDV secrétariat centre Médico-social

SSIAD service des soins infirmiers à domicile

Pour personnes âgées

38 rue H Lemarchand 76690 Clères

02.35.33.74.75

CLIC Informations utiles pour la vie

quotidienne des personnes âgées

Sylvie Martin Mairie de Montville

02.32.93.91.07 www.clicrouen.fr

Mission locale de l'agglomération rouennaise

oriente et accompagne les jeunes 16/25 ans

Mairie de Montville

Sur RDV 02.32.13.10.29

www.missionlocalerouen.fr

Conciliateur de justice

Mr Jean-Claude Aschenbrenner

Mairie de Bosc le Hard

Sur RDV 02.35.33.30.53

Informations pratiques et rappels

Déchetterie

Les cartes sont à retirer directement à la déchetterie

Horaires de tontes

Semaine : 8h-12h/14h-20h

Samedi : 9h-12h/15h-19h

Dimanche : 10h-12h

Brûlage des déchets interdit

